



ENSEMBLE POUR UNE ÎLE AMIE *des aînés*

DANS CE NUMÉRO

Mot d'introduction	1
Table de concertation des aînés du Plateau Mont-Royal	2
Vieillir en santé dans des quartiers sécuritaires	3
Consultation publique sur la traversée de la rue	3
L'accessibilité universelle au coeur de la mise en oeuvre de la démarche MADA	4
Des cafés-terrasses maintenant universellement accessibles sur le Plateau	5
Auto, vélo, métro : les aînés font aussi partie du Plateau	5
Consultation publique sur l'élaboration de la Politique québécoise de la mobilité durable	6



Josée Duplessis

Conseillère de Ville, Plateau Mont-Royal

Quand toute une communauté s'affaire à transformer la Ville pour ses aînés

En 2010, nommée responsable du dossier des aînés dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, je débutais une aventure pleine de découvertes, d'enrichissements et de liens tissés avec des gens de cœur, à jamais, inaltérables.

Alliances 3e âge, la Table de concertation des aînés du Plateau, se distingue par son dynamisme et sa capacité à regrouper l'ensemble des acteurs de la communauté permettant le réseautage et un meilleur arrimage des ressources des groupes du quartier. Le forum de réflexion, organisé à l'automne 2009, a permis d'identifier les enjeux reliés au vieillissement; le manque de logements abordables, le sentiment d'insécurité, l'offre de transport adapté et la lutte à la pauvreté et à l'isolement social. Déjà, le quartier était prêt à travailler au Plan local d'interventions pour adapter la ville aux besoins des aînés. Alliances 3e âge réclama donc des mesures concrètes de la part de l'arrondissement.

Une aire d'exercices pour aînés fut installée dans le parc Laurier, des balançoires dans le parc Lahaie, les élus se sont adaptés aux horaires matinaux et se rendent disponibles plusieurs fois par année pour des forums de discussions. Un Comité aviseur aînés composé des représentants du Jardin des aînés, de Projet Changement, d'Alliances 3e âge ainsi que d'aînés habitant les divers coins du quartier fût créé en 2011 pour suggérer des projets concrets au Conseil d'arrondissement.

Le premier mandat du Comité aviseur pour les aînés que j'ai l'honneur de présider a remis son rapport de recommandations pour la création de parcours piétonniers adaptés aux besoins des aînés en février 2013. C'est la Table de concertation en sécurité urbaine, accompagnée du Comité aviseur qui, grâce à des fonds du programme Québec ami des aînés et de l'arrondissement, met en forme les parcours qui seront inaugurés à l'automne prochain.

Le prochain mandat du Comité aviseur sera la proposition de la création de la Maison des aînés, une autre année de travail et de recherche afin que les aînés du quartier Plateau Mont-Royal aient un lieu bien à eux, ancré dans le tissu social du quartier et ouvert aux interactions entre les générations.

Josée



Alliances 3e âge Grand Plateau : 30 ans de concertation dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal

Par M. René Michaud, organisateur communautaire au CLSC du Plateau Mont-Royal



Quelques chiffres...

101 054 habitants dont
9 290 personnes soit 9 % de la population ont plus de 65 ans
51% d'entre eux vivent seuls
37% sont issus de l'immigration
42% vivent avec un faible revenu

C'est avec le souci d'améliorer la qualité de vie des aînés des quartiers Mile End, St-Louis du Parc et Plateau Mont-Royal que ce regroupement est né il y a maintenant 32 ans ! Et du besoin des organismes qui en faisaient partie de partager les informations et leurs expertises tout en promouvant des échanges de services entre eux.

Aujourd'hui, Alliances 3e âge Grand Plateau regroupe 22 organismes provenant des milieux communautaire, institutionnel et privé dans une même perspective mais dans un contexte différent de celui qui prévalait alors. Par exemple, rappelons-nous que les mots « gentrification, âgisme, transport actif ou médias sociaux » ne faisaient pas partie de notre vocabulaire.

Et pourtant, la gentrification a poussé hors du quartier des aînés à revenus modestes, les déplacements à pied ou à vélo sont de plus en plus nombreux, on compile ses amis sur un compte Facebook ou Twitter et on entend trop souvent des remarques âgistes nous amenant à porter un certain regard sur les personnes âgées. En réponse à ces constats, on découvrira le sens des interventions récentes d'Alliances 3e âge Grand Plateau :

Une participation à des actions collectives locales pour le développement de logements sociaux et une meilleure inclusion des aînés à revenus modestes.

En collaboration avec l'Association québécoise de gérontologie, une campagne locale de sensibilisation contre l'âgisme intitulée « Que faire avec ces vieux mots dits ? Au Plateau, on agit contre l'âgisme » où la population a été informée sur la définition et les conséquences de l'âgisme.

L'accompagnement de nos organismes membres pour développer des projets d'accompagnement à l'utilisation de nouvelles technologies de communication pour leurs usagers.

Des participations à des instances locales telles que la CDC Action Solidarité Grand Plateau, le Comité pour contrer la maltraitance envers les aînés et le Réseau d'action pour les aidants de Jeanne-Mance.

Contribution active au Comité aviseur de l'arrondissement quant au développement de quatre parcours piétonniers sécuritaires à l'intention des aînés à mobilité réduite favorisant la promenade, l'exercice, la socialisation ou des fins utilitaires.



D'après Alliance 3e Âge, l'angle des rues St-Hubert et Mont-Royal pourrait faire l'objet d'un réaménagement (Source : www.leplateau.com, photos : Patrick Deschamps)

Avec peu de moyens et beaucoup de bonne volonté, grâce aux efforts soutenus de chacun, Alliances 3e âge Grand Plateau atteint véritablement ses objectifs !



« Vieillir en santé dans des quartiers sécuritaires »



Source : CRE-Montréal

La TCAÎM et le Conseil régional en environnement de Montréal viennent d'entamer dernièrement un nouveau projet intitulé « Vieillir en santé dans des quartiers sécuritaires ».

Pour que le maintien des aînés dans leur milieu de vie se fasse dans les meilleures conditions et permette aux aînés de préserver leur autonomie, leur réseau social et une vie active, l'aménagement de leur communauté doit prendre en considération leurs besoins. Ce projet a pour but d'impliquer les aînés montréalais afin d'analyser les problématiques d'aménagement (mobilité, sécurité, signa-

lisation, mobilier urbain, etc.) et de proposer des solutions à leur égard dans trois arrondissements ciblés : arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, arrondissement Ahuntsic-Cartierville et arrondissement Rosemont-Petite-Patrie.

Un travail de mobilisation et de concertation avec les acteurs locaux a déjà débuté. Dans chaque secteur, un atelier portant sur les grands enjeux d'aménagement sera organisé pour les aînés et leurs représentants et des marches exploratoires auront lieu aux abords des lieux à réaménager. Ce projet de concertation, financé par le programme Québec ami des aînés et prévu sur une période de deux ans, vise, par des actions locales, concrètes et durables, à favoriser les déplacements et le vieillissement actif en agissant sur ses quatre composantes-clés soit la santé, la mobilité, la participation sociale et la sécurité. Pour en savoir plus, consultez la page du projet sur le site de la TCAÎM au

<http://www.tcaim.org/nos-realizations/projet-vieillir-en-sante-dans-des-quartiers-securitaires/>.

Plus de détails sur les avancées du projet suivront au cours des prochains mois.

Consultation publique sur la traversée de la rue : vers des aménagements plus sécuritaires pour tous

Le 19 octobre 2012, la Ville de Montréal annonçait le début d'un examen public portant sur « la traversée de la rue à Montréal : comment accroître la sécurité et le confort des piétons ? ». C'est finalement le 10 avril dernier que la Direction des transports présentait à la Commission sur le transport et les travaux publics de la Ville de Montréal son projet de plan d'action. Les citoyens, organismes, institutions ont été, par la suite, invités à déposer des mémoires le 1er, 14, 16 ou 21 mai en lien avec les actions envisagées.



Source : TCAÎM

La TCAÎM a répondu à l'appel et a déposé un avis intitulé Le « réflexe aîné » pour des aménagements sécuritaires et inclusifs pour tous les Montréalais(es) afin d'émettre des recommandations. Le but de la TCAÎM dans le cadre de cette consultation publique consistait à relever les besoins des personnes âgées pour qu'ils soient intégrés dans les différents volets de conception et d'aménagement de la métropole et que les actions entreprises soient en cohérence avec la démarche Municipalité amie des aînés, dont le Plan d'action est devenu effectif en octobre 2012. (Suite à la page 4)



Consultation publique sur la traversée de la rue : vers des aménagements plus sécuritaires pour tous (suite)

Dans dix ans, une personne sur cinq sera aînée à Montréal, une situation démographique à laquelle on doit porter une attention particulière en termes de transport et de mobilité puisque cela conditionne, entre autres, l'accès aux soins de santé, la participation sociale dans la communauté et la sécurité alimentaire.

Depuis son rapport réalisé en 2008 sur les moyens de transport et la mobilité chez les aînés, la TCAÎM intensifie ses actions pour que le principe d'accessibilité universelle soit intégré dans l'aménagement et les transports. De plus, la TCAÎM

Voici quelques exemples des recommandations émises par la TCAÎM :

Que la Ville de Montréal déneige systématiquement les traverses piétonnes ainsi que les coins de rue pour diminuer le nombre d'obstacles et améliorer la visibilité et la mobilité de tous les usagers de la route. La Ville s'assure que les arrondissements respectent cette norme de déneigement sur leur territoire.

Doter chaque intersection majeure de feux pour piétons (actuellement, seulement 55% des intersections majeures en possèdent), en privilégiant les compteurs numériques.



maximise ses efforts pour promouvoir les modes de transports actifs alternatifs à l'automobile comme le transport en commun et la marche, puisqu'ils permettent de conserver un mode de vie actif et diminue le risque d'isolement.

Lors de sa présentation devant la Commission mardi soir, la TCAÎM a souligné que la question de la sécurité était un facteur fondamental dans le choix du mode de déplacements des personnes aînées au sein de la ville.

Que des zones de 30 kilomètres soient délimitées à proximité des résidences pour personnes âgées, en plus de panneaux avertissant qu'un grand bassin de personnes âgées réside aux alentours de l'artère.

Réviser à 0,8 mètres /seconde le temps alloué des feux pour piétons sur les artères majeures se trouvant à proximité des lieux fréquentés par les personnes âgées (épiceries, bibliothèques, centre communautaires, club d'âge d'or, églises, hôpitaux, résidences pour aînés, etc.).

Pour consulter le mémoire, visitez la section Avis et Mémoires sous l'onglet Publications de notre site.

L'accessibilité universelle, au cœur de la mise en œuvre de la démarche MADA

Parmi les sept principes directeurs du Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2013, le deuxième concerne « l'accessibilité universelle, pour favoriser l'autonomie des aînés ». L'accessibilité universelle est un incontournable lorsqu'on parle d'accès pour tous à l'information, aux ressources publiques et collectives, aux lieux physiques tels que les bâtiments afin de participer de façon autonome à la vie collective. À cet effet, en 2011, la Ville de Montréal s'est dotée d'une Politique municipale en accessibilité universelle.

Mais qu'est-ce que l'accessibilité universelle ? « L'accessibilité universelle est la caractéristique d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats identiques. (Inspiré du Groupe Défi Accessibilité, 2011) » (source : Société Logique).

Société Logique est un OBNL fondé en 1981 qui a pour mission de promouvoir et d'intervenir dans le développement et la création d'environnements universellement accessibles. Sa directrice générale, Sophie Lanctôt, collabore avec nous ce mois-ci et elle nous fait part d'un exemple d'accessibilité universelle dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal. (Suite en page 5)



Des cafés-terrasses maintenant universellement accessibles sur le Plateau

collaboration de Sophie Lanctôt, directrice générale de Société Logique



Source : Rapliq

Afin de répondre aux demandes de nombreux citoyens et dans le respect de la Politique municipale d'accessibilité universelle, l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal a élaboré un nouveau cadre normatif régissant l'aménagement des cafés-terrasses sur son territoire, notamment sur les rues commerciales. Il s'agit d'un ensemble de critères et de dimensions qui devront être respectés par les propriétaires de restaurants, de cafés et de bars qui font une demande pour utiliser une partie du trottoir ou du stationnement sur rue afin de permettre à leurs clients de profiter de la belle saison. Ces règles bonifiées concernent l'implantation des terrasses, de façon

à ce que les piétons puissent continuer à circuler confortablement le long des artères commerciales, sans avoir à contourner des chaises et des tables. Ils pourront aussi accéder facilement aux différents commerces, puisque la partie du trottoir longeant les bâtiments demeurera libre. Autre innovation, ces règles traitent l'aménagement de la terrasse comme telle, afin que tous les citoyens puissent y accéder et y prendre place aisément, même s'ils utilisent une aide à la mobilité.

Auto, vélo, métro : les aînés font aussi partie du Plateau !

collaboration de Nicole Frappier, coordonnatrice à l'organisme Les Accordailles

Ces dernières années, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal a connu plusieurs changements, notamment en termes d'aménagement et d'apaisement de la circulation, des mesures qui ont parfois semé une légère controverse chez certains résidents et commerçants et plutôt appréciées pour d'autres. L'exemple du Plateau Mont-Royal démontre la complexité d'adapter l'environnement urbain pour une meilleure qualité de vie dans les quartiers, tout en tenant compte des besoins en transport routier et de l'activité commerciale caractérisant l'arrondissement le plus densément peuplé de Montréal.

Nous avons demandé à Nicole Frappier, coordonnatrice depuis plus d'une dizaine d'années à l'organisme Les Accordailles, desservant une clientèle de personnes âgées de 50 ans et plus et situé en plein cœur du Plateau, quelles étaient les perceptions des aînés en regard des projets mis en œuvre dans l'arrondissement. Tout un défi de répondre à cette question ! Elle nous fait part que les profils de personnes âgées fréquentant Les Accordailles sont très variés et témoignent de différentes conditions physiques et points de vue sur leur quartier. Elle distingue deux groupes d'âge : les personnes non-retraitées ou nouvellement retraitées de 50 à 65 ans et les personnes de plus de 75 ans. Elle indique que l'appréciation des pistes cyclables, par exemple, n'est



Source : google

pas reliée à l'âge mais aux problématiques de mobilité réduite chez les individus, moins âgés ou plus âgés. Ainsi, certaines personnes à mobilité réduite voient le réseau cyclable comme sécuritaire et adéquat et pour d'autres, il demeure parfois un obstacle à certains déplacements. Toutefois, ce sont la diminution des places de stationnement et le déneigement qui soulèvent davantage d'inquiétudes. Par exemple, Mme Frappier ajoute que des personnes âgées vivant en HLM près de l'organisme ont vu leur nombre de visites diminuer à cause notamment de la suppression de certaines places de stationnement autour du HLM. (suite en page 6)



Auto, vélo, métro : les aînés font aussi partie du Plateau ! (suite)

En ce qui concerne le déneigement des rues du Plateau, lors de rencontres citoyennes durant lesquelles des personnes aînées ont été consultées, des critiques ont été émises à ce sujet. En effet, rappelons que depuis 2010, le PMR n'effectue pas de chargement de neige en bas de 15 centimètres. Les accumulations causent donc parfois des maux de têtes aux automobilistes et aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes aînées les plus informées sur les changements qui surviennent dans leur quartier se sentent impliquées. Pourtant, il semble que bien

souvent, ce ne sont pas tous les citoyens qui sont au courant des projets, d'où l'importance également une bonne communication entre l'arrondissement et les résidents aînés !

Mme Frappier ajoute que des mesures d'apaisement de la circulation bénéficient à tous, mais que le partage du territoire entre automobilistes, cyclistes et piétons demeure un enjeu sur lequel il importe de réfléchir en impliquant le point de vue des citoyens aînés. De plus, il est important que le civisme soit intégré par tous les citoyens afin de développer des communautés saines et harmonieuses à l'écoute des aînés.

Consultation publique sur l'élaboration de la Politique québécoise de la mobilité durable

Nous attendons avec grand intérêt l'annonce des consultations publiques pour l'élaboration de la nouvelle Politique québécoise de la mobilité durable qui fait suite à la Politique québécoise du transport collectif de 2006. Le document de consultation a été rendu public le 14 mai dernier sur le site internet du Ministère des transports du Québec (MTQ). Le ministre Sylvain Gaudreault convie tous les acteurs du domaine du transport terrestre des personnes et tous les citoyens intéressés par la question à participer à l'exercice de consultations publiques qui se terminera le 21 juin, date butoir pour le dépôt de mémoires.

Le ministre invite les citoyens et représentants d'organismes, d'institutions, d'organisations à partager les idées et commentaires au sujet des questions soulevées dans le document de consultation. La TCAÎM profitera de cette occasion pour réitérer les besoins des aînés montréalais en termes de transport adapté, d'accompagnement-transport pour motif médical, ainsi qu'en accessibilité universelle dans les transports pour la grande région de Montréal.



Source : Le Soleil

Pour consulter le document de consultation visant l'élaboration de la Politique québécoise de la mobilité durable, veuillez consulter le lien suivant :

http://www.mtq.gouv.qc.ca/portal/page/portal/Librairie/Publications/fr/transport_collectif/PQMD/Document%20de%20consultation%20-%20PQMD.pdf

ENSEMBLE
POUR UNE ÎLE AMIE
des aînés

Rédaction : Marie-Josée Dupuis,
Geneviève Lalonde

Collaboration : Josée Duplessis, Nicole
Frappier, René Michaud, Sophie Lancôt

Conception et révision :
Marie-Josée Dupuis, Geneviève Lalonde

**Table de concertation des aînés
de l'Île de Montréal**
3285 rue St-Jacques, bureau 104
Montréal, QC H4C 1G8
T: 514-286-8226 F: 514-286-9495
concertation@tcaim.org
www.tcaim.org

FADOQ Région île de Montréal
7378 Lajeunesse, bur.215
Montréal, QC H2R 2H8
T: 514-271-1411
info@fadoq.ca
www.montreal.fadoq.ca

